

WARAA

Les Vainqueurs

Tournée de sensibilisation sur le mandat social du Président Faure
Les "Amazones de la République" à la rencontre des femmes de Mayakopé et Agodéké **P5**

SPORTS

Congrès extraordinaire statutaire
Ouf !! La FTF **P7**
lispose désormais de nouveaux textes pour son fonctionnement



Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 21 Janvier 2016 N° 097 - Prix 250 F CFA

Préparatifs du sommet de l'UA sur la sécurité maritime à Lomé



De la nécessité de renforcer la sécurité territoriale **P3**

Relance des démarches pour l'obtention des réformes politiques

Jean Pierre Fabre est-il désormais prêt à mettre de l'eau dans son verre ? **P4**

Après le CST et CAP 2015

S'achemine-t-on vers le CTS, CAP 2018 ou CAP 2020 ? **P4**

Attaque terroriste à Ouagadougou



Le ver n'était-il pas dans le fruit ? **P7**

Faure Gnassingbé en Arabie Saoudite



194 millions de dollars pour soutenir 3 secteurs clés : Les infrastructures, l'éducation de base et l'électrification **P2**

Lancement hier de l'Entreprise Sociale de Marché Commun



L'ESMC, une initiative efficace de lutte contre la pauvreté **P3**

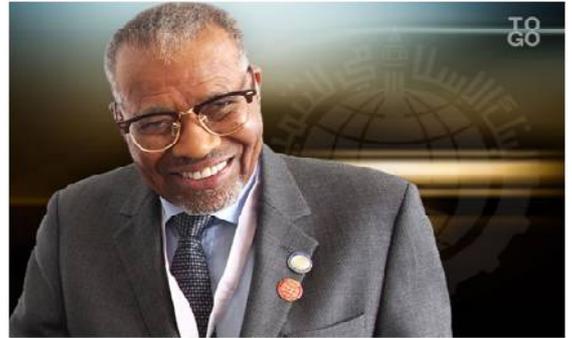
Faure Gnassingbé en Arabie Saoudite

**194 millions de dollars pour soutenir 3 secteurs clés :
Les infrastructures, l'éducation de base et l'électrification**

Le Chef de l'Etat Faure E. Gnassingbé séjourne depuis mardi en terre saoudienne dans le cadre des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. Au deuxième jour de son séjour, il a signé hier à Jeddah trois conventions de financement avec la Banque islamique de Développement (BID) pour un montant record de 194 millions de dollars. La cérémonie s'est déroulée au siège de la Banque entre le chef de l'Etat et le président de la BID, Ahmed Mohamed Ali.



Faure Gnassingbé à son arrivée



Ahmed Mohamed Ali, Pdt de la BID

La première convention d'un montant de 120,08 millions d'euros concerne le projet de construction de la route Adbua-Kara (FNI). Cet axe relie les cinq régions du pays. Au niveau régional, il est appelé corridor UEMOA CU9 et permet au Burkina Faso d'accéder directement au port de Lomé. Du fait de l'état de dégradation avancée de ce segment routier, le projet aidera le gouvernement togolais à améliorer le niveau de service de cette infrastructure routière stratégique, à augmenter l'efficacité et la sécurité routières et, en même temps, assurer l'intégration entre le Togo et ses pays voisins enclavés, souligne la BID. La participation de la BID à ce projet est justifiée car elle contribue à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et au Programme décennal d'Investissement du pays (PIP) pour la Stratégie du Secteur du Transport (2014-2023). La Banque entend ainsi contribuer à la stratégie économique future aussi bien du Togo que de la ré-

gion en éliminant les obstacles et goulots d'étranglement qui entravent le développement du commerce et, au-delà, en renforçant la compétitivité. Le projet comporte la construction d'une route longue de 110 kilomètres, la supervision des services de consultation et de construction, l'appui à l'Unité de gestion du projet (UGP), des mesures d'ordre environnemental et social représentant la contribution du gouvernement, l'audit financier et l'atelier de démarrage et la visite de familiarisation. Le coût total du projet est estimé à 125,02 millions d'Euros. La contribution de la BID est de 120,08 millions d'euros, soit la quasi totalité. La seconde convention de financement concerne le secteur de l'éducation. Elle porte notamment sur l'amélioration et l'expansion de l'accès à l'éducation de base, sur l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, sur l'appui institutionnel à l'Agence d'exécution. Le projet permettra d'améliorer la

possibilité de scolarisation de 16 800 élèves au niveau du primaire et du premier cycle du secondaire et de fournir des manuels scolaires, des livres de référence, et du matériel scolaire. Il favorisera la qualité de l'éducation par la formation de 1.500 enseignants du primaire et du secondaire et contribuera à réduire les disparités entre les sexes dans l'éducation grâce à des mesures incitatives pour 16.468 élèves de sexe féminin. Le projet fournira enfin un appui institutionnel au ministère des Enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle. L'objectif est de contribuer à assurer l'éducation primaire pour tous d'ici 2025, grâce au renforcement de l'équité et de la qualité de l'éducation au Togo. Le coût total du projet est de 16,67 millions d'euros, la contribution de la BID est de 15 millions d'euros. La dernière convention signée entre le chef de l'Etat et le président de la Banque Islamique de développement concerne le secteur de l'énergie. 46 millions de dollars vont

être consacrés à l'électrification de 43 villages du Nord Togo. Le projet prévoit l'installation d'une ligne de transmission d'environ 65 km de 161 kV reliant la station secondaire de Mango à celle de Dapaong et la construction de réseaux de distribution dans la zone du projet, notamment : 600 km de réseaux à Moyenne et Basse Tension, 50 sous-stations de transformation, 5 000 nouvelles connexions de consommateurs et 1250 lampadaires. « Les infrastructures routières, l'éducation et l'énergie sont les trois piliers du développement économique du Togo. Il est logique que la BID participe à l'effort mené par les autorités depuis plusieurs années. Je me félicite de l'excellente coopération entre les deux parties et de la qualité de la relation », a souligné Ahmed Mohamed Ali, à l'issue de la cérémonie de signature. En octobre 2015, la BID avait accordé un financement de près de 19 millions d'euros pour la rénovation de la route Katchamba-

Sadori (60km) sur la Nationale 17 et le bitumage du tronçon Katchamba-Nali (30 km). Avec ces conventions signées hier, le portefeuille de la Banque islamique de développement au Togo va passer de 124 à 318 millions de dollars. Il faut noter en fin que plusieurs membres du gouvernement étaient présents à la signature dont le ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du développement, Adjil Otiè Ayassor, le ministre de l'Agriculture, Ouro Koura Agadazi, le ministre du Développement à la base, Victoire Dogbé Tomegah, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Moustafa Mijiyawa, le ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou ainsi que Pascal-Firmin Ndimirra, conseiller spécial du Président de la République et Kassah T. Zouréhatou, directeur national du contrôle des marchés publics au ministère de l'Economie et des Finances.

Republicoftogo/Waraa

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akoui
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez
votre Journal*

W ARAA

Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin : 22-21-25-01
CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08

Commissariat Central : 22-21-28-71
Sûreté Nationale : 22-22-21-21
Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
Police secours : 117

Relance des démarches pour l'obtention des réformes politiques

Jean Pierre Fabre est-il désormais prêt à mettre de l'eau dans son verre ?

Contrairement aux années antérieures au cours desquelles l'opposition n'attend que l'approche d'une élection avant d'ouvrir le chapitre des réformes, le Président de l'ANC Jean Pierre Fabre semble se réveiller un peu plus tôt cette fois-ci. Il a en effet adressé une lettre au Président de la République Faure Gnassingbé pour lui demander de régler les questions de réformes institutionnelles et constitutionnelles. « En ma qualité de Chef de File de l'opposition, je voudrais par la présente, dans l'intérêt de la paix sociale et au moment où l'incertitude du lendemain, avec ses multiples conséquences sociales, accentue la précarité des ménages, appeler encore une fois et solennellement votre attention sur la nécessité de régler di-

ligement les nombreuses et importantes questions politiques et sociales en attente parmi lesquelles : les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales prescrites par l'APG ; l'organisation des élections locales ; la libération des militants et dirigeants des partis de l'opposition abusivement détenus, la levée des inculpations arbitraires, le libre retour des personnes contraintes à l'exil, suite aux incendies des marchés de Kara et de Lomé en janvier 2013 ; la libération des autres prisonniers politiques dont la cour de justice de la CEDEAO et la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies exigent l'élargissement », peut-on lire dans la correspondance adressée à Faure Gnassingbé.



J-P Fabre, Pdt l'ANC

Même si l'adresse de la lettre à Faure Gnassingbé est saluée par bon nombre d'observateurs de la scène politique togolaise, nombreux sont ceux qui se posent la question de savoir si Jean Pierre Fabre est prêt pour faire des concessions afin de permettre à la classe politique dans son ensemble de parvenir aux réformes politiques tant attendues par toute la population to-

golaise. En effet, au cours des années précédentes, Jean Pierre Fabre avait déjà eu à saisir le Chef de l'Etat sur la question des réformes politiques. Mais toutes les tentatives de rencontres entre les acteurs politiques n'ont accouché que d'une souris. Et pour cause, l'ANC n'était pas ouverte aux discussions. Elle a très souvent aligné des préalables qui ont toujours blo-

qué le débat. Après l'épisode de préalable, elle n'a rien fait pour que le texte de réformes arrivé au parlement connaisse un aboutissement heureux. Ayant ouvert très tôt la page des réformes juste à quelques mois après la présidentielle, on se demande s'il a compris qu'il doit jouer « l'âne pour avoir du foin ». Connaissant l'homme, bon nombre d'observateurs restent sceptiques. Etant donné que le Chef de l'Etat a fait de son ouverture aux discussions « sa marque de fabrique », il n'est pas exclu qu'il ouvre un cadre d'échanges entre les différents acteurs politiques. On pourra bien juger de la volonté de Jean Pierre Fabre à contribuer à l'obtention des réformes si ce cadre venait à voir le jour.

Jack NUKUNU

Après le CST et CAP 2015

S'achemine-t-on vers le CTS, CAP 2018 ou CAP 2020 ?

Les regroupements politiques de l'opposition naissent, s'effritent et se meurent. Ils sont le symbole même du manque d'orientation, de vision et de stratégie politique dont les formations politiques de l'opposition font montre. Depuis le début de l'ère démocratique que notre pays a connue, le nombre de regroupements politiques sont innombrables et pour cause. Les leaders ont des égos démesurés, un manque de confiance mutuelle, le manque de sacrifice de soi pour le bien du peuple togolais et surtout le désordre ambiant dans lequel baigne cette opposition en manque d'initiatives.

L'on se souvient que pour presque tous ces regroupements, à l'exception du Front des Associations pour le Renouveau (FAR),



Brigitte Adjamagbo Johnson de CDPA

naissent à la veille des joutes électorales et font juste le temps d'une élection. Le dernier regroupement à savoir Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) qui n'échappera pas à la règle est né en 2015 peu avant la présidentielle sur les cendres du Collectif Sauvons le Togo (CST) qui avait vu le jour

en 2012, un an avant les législatives de 2013. Aujourd'hui ce regroupement s'est vidé d'une partie de ses membres fondateurs. Il ne reste plus que le noyau dur qu'est l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean Pierre FABRE et quelques « particules » qui s'accrochent à la locomotive pour pouvoir

exister.

Ce dernier regroupement qui n'a pas pu obtenir l'alternance, tant souhaitée, en 2015 à cause de ce que tout le monde connaît, a fait son temps et devrait disparaître logiquement le 31 décembre 2015. Cette trouvaille à l'époque du chef de file de l'opposition devient anachronique et il va falloir la repenser.

Les génies en théorie de combats politiques et d'alternance, fatigués de trouver des formules mal appliquées par une classe politique que feu Général Mathieu KEREKOU du Bénin qualifiait « d'intellectuels tarés », pourront-ils dans un dernier sursaut inventer les dernières formules ? Dores et déjà bouillonnent dans les têtes les regroupements tels « le Collectif Togo Sauvé (CTS) » ou

« **Combat pour l'Alternance Politique en 2018 (CAP 2018)** ». Ces deux instruments politiques qui pourront servir de tremplin et d'opium à servir au dernier carré des naïfs à l'occasion des législatives de 2018. Certains même ambitionnent la création du « **Combat pour l'Alternance Politique en 2020 (CAP 2020)** » qui sera la dernière arme « **le Bazooka** » pour faire partir le régime de Faure GNASSINGBE.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'on risque à la fin de constater que le Togo ne sera pas sauvé par des prétentieux sauveurs et que le cap de l'alternance ne sera jamais franchi pour des navigateurs qui ne savent pas où ils vont.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Lancement hier de l'Entreprise Sociale de Marché Commun **L'ESMC, une initiative efficace de lutte contre la pauvreté**

L'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC SARLU) a été lancée officiellement à Lomé. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo. Selon les initiateurs, l'ESMC est une plate-forme exploitante du Progiciel MCNP qui intègre les Opérateurs Economiques de sorte à ouvrir la demande de toute la communauté aux marchés dans le cadre de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Plus précisément, l'ESMC a pour objectif d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Elle



Les participants au lancement de l'ESMC

vise aussi à donner aux individus les moyens de vivre une vie saine tout en faisant la promotion du bien-être de tous et à tous les âges.

Les concepteurs de la plateforme ESMC sont partis du constat selon lequel bon nombre d'opérateurs économiques se plaignent de la mévente de leurs produits. L'ESMC constitue alors un concept qui consiste avant

toute affaire commerciale, à créer le client, à le rendre solvable et à le fidéliser dans le but d'éliminer le manque de clientèle, les risques d'endettement, le manque de pouvoir d'achat pour tous, et le manque d'emploi des ressources qui empêchent la prospérité optimale des affaires commerciales sont laissés-pour-compte.

La Rédaction

Préparatifs du sommet de l'UA sur la sécurité maritime à Lomé

De la nécessité de renforcer la sécurité territoriale

Dans quelques semaines, le grand événement annoncé avec tambours et trompettes aura lieu dans notre capitale Lomé. Le sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique réunira des délégations venues des quatre coins de la terre. Sur le plan organisationnel, il n'y a pas de souci à se faire car notre pays a été toujours par le passé le carrefour des grandes rencontres. De part sa nature, le togolais est accueillant, toujours prêt à se lever pour laisser la place à l'étranger. A présent, ce qui n'est pas le cas pour d'autres peuples. Ce qui préoccupe les uns et les autres c'est la question de la sécurité. Certes, il faut le reconnaître, nos services de renseignement sont parmi les plus



**Col. Yark D,
Ministre de la
sécurité**

défense considérables. Les forces de défense et de sécurité doivent redoubler de vigilance car les forces du mal pourraient chercher à prouver par tous les moyens qu'elles sont capables d'insécuriser le sommet sur la sécurité maritime.

W. Maléki

performants et les plus efficaces de la sous-région voire du continent, aidés en cela par l'exiguïté de notre territoire. Néanmoins, comme un essaim d'abeilles, les terroristes des temps modernes, ennemis invisibles, ceux-là qui se condamnent à mort avant leurs actions, sont toujours imprévisibles sinon, ils n'auraient jamais réussi à frapper la France, une puissance qui dispose de moyens de

Projet de logements sociaux **La Cité Mokpokpo dédiée aux fonctionnaires de l'administration publique**

Permettre à la population de bien se loger, le gouvernement s'est lancé dans un projet de construction des logements sociaux. Dans cette optique, le gouvernement a en conseil des ministres le 11 décembre dernier prévu entamer la réalisation de la phase pilote de 1000 logements sociaux à Adidogomé. Baptisés «Cité Mokpokpo» et érigés dans l'enceinte du lycée d'Adidogomé, les loge-

tions à prendre pour acquiescer un logement. Certains fonctionnaires ont même souscrit sur place pour les premiers logements. L'acquisition pourra se faire via des crédits immobiliers sur 15 ou 20 ans avec des taux d'intérêt raisonnables. Aucun apport initial ne sera demandé. « La réalisation de ce projet pilote rentre dans le cadre du mandat social du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé », a laissé



ments de ce projet sont réservés aux fonctionnaires de la fonction publique. Cette décision est de nature à soulager la peine d'une partie des travailleurs togolais dont le pouvoir d'achat peine à couvrir les besoins de logement. La première tranche de 540 logements presque à terme sera livrée dans 24 mois. La semaine dernière, le ministère en charge de l'habitat a organisé un premier show-room pour expliquer aux fonctionnaires les conditions à remplir et les disposi-

entendre le Ministre Sessenou. La « Cité Mokpokpo » pourra accueillir les fonctionnaires des catégories A1, A2, A3 et B. il faut ajouter que les 540 premiers logements comprennent 420 villas basses de 2 à 4 pièces et 120 appartements de 2 et 3 pièces. Le coût d'un logement s'inscrit dans la fourchette de 11 et 21 millions pour les appartements et entre 10 et 20 millions pour les villas.

Jack NUKUNU

SAVOIR  **NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Tournée de sensibilisation sur le mandat social du Président Faure Les Amazones de la République à la rencontre des femmes de Mayakopé et Agodéké

Après Kodjoviakopé, Sogbossi, Agoè-Logopé et bien d'autres localités, les Amazones de la République ont poursuivi leur campagne de sensibilisation et d'échanges dimanche dernier avec les femmes de Mayakopé et celles d'Agodéké. Tout comme dans les localités précédentes, il était question pour ces Amazones de la République de sensibiliser les femmes sur le mandat social du Président Faure et de s'enquérir du vécu des femmes.

Il faut rappeler que depuis quelques années, le président Faure Gnassingbé a mis en place de nombreux mécanismes pour accompagner les populations à la base. Au rang de ces mécanismes figure le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) et ses produits. Mais force est de constater malgré les campagnes de sensibilisation faites autour de ces produits, bon nombre de femmes ne possèdent pas encore la vraie infor-



Mme Rose Koudjome saluant les "femmes amazone" à son arrivée

mation. « Il y a quelques années déjà il n'y avait pas cette possibilité d'entreprendre à travers des crédits. S'il y avait cette possibilité depuis, la pauvreté devait être en nette régression au Togo. Au cours de nos tournées donc nous avons sensibilisé les femmes sur la nécessité d'avoir accès à ces crédits pour entreprendre des activités génératrices de revenus. Nous leur avons demandé de prendre des crédits qu'elles peuvent payer et non de prendre des sommes qu'elles auront du mal à rem-

boursier. », nous a confié Mme Rose Koudjome, responsable des Amazones de la République. Au cours de la dernière présidentielle, les Amazones de la République ont choisi composer avec le chef de l'Etat qui a promis à la population togolaise un mandat social. Après la présidentielle donc cette organisation de femmes poursuit toujours des actions pour accompagner le président dans la mise en œuvre de son mandat social. Mais elle reste également un organe de veille prête à dénoncer des actes qui



Les "femmes amazones" toutes heureuses au cours d'un meeting

risquent de mettre à mal la politique du président Faure. « Nous avons pris position en faveur du Président de la République. Nous constituons donc l'oreille et les yeux du président au sein de la population. Nous n'aurons pas qu'à relever les bonnes actions mais nous aurons aussi à relever ce qui ne va pas pour permettre au Chef de l'Etat de prendre de bonnes décisions », a expliqué Rose Koudjome. Il faut rappeler que les Amazones de la République est un mouvement féminin de plus de 35 000 membres. C'est une branche active de l'Associa-

tion Synergie d'Actions pour l'Équité Genre. Ce mouvement qui s'implique fortement dans le choix des décideurs du pays à savoir le président, les députés, maires etc, se veut aussi un arbitre politique de l'effective prise en charge des préoccupations des femmes dans les politiques de développement. Après la sensibilisation des femmes dans le Grand Lomé, les Amazones de la République entament à partir de la semaine prochaine des sensibilisations à l'intérieur du pays.

Jack NUKUNU

Projet de volontariat des jeunes déscolariés Les volontaires de la phase pilote renvoyés à leur mission.

La ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomegah Dogbe a lancé le démarrage des travaux des jeunes volontaires déscolariés déployés pour le compte de la phase pilote du projet de Volontariat des Jeunes Déscolariés. C'était au cours d'une cérémonie officielle qui a eu lieu sur le terrain d'Agoè-Haoussa-Zongo dans la banlieue nord en présence de plusieurs personnalités et les différents partenaires.

« Ce qui sera fait par ces jeunes femmes et hommes sera considérable. Ils auront pendant 4 mois à exécuter différents travaux d'intérêt public au sein de leurs communa-

tés respectives. » a affirmé la ministre Victoire Dogbé. A entendre le Directeur Général de l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT), Omar Agbangba les Jeunes Volontaires Déscolariés qui ont au plus le niveau 1^{ère}, sont formés sur des thématiques d'engagement citoyen et de solidarité, de travail en équipe et sur le développement personnel. Ils sont alors mis à la disposition de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) comme structure d'accueil. Avec l'ANADEB, ils vont réaliser les Travaux à Hautes Intensités de Mains d'Œuvres (THIMO). Plus précisément, ils travailleront à la « réalisa-



tion des travaux communautaires liés à l'assainissement des milieux, au curage des caniveaux, ainsi qu'à l'exécution d'autres tâches jugées importantes et prédéfinies dans les plans de développements des quartiers bénéficiaires. », a-t-elle expliqué. Pour se faire, le ministre a mis à leur disposition un kit de travail composé de brouettes, pelles,

râteaux, balaies, des pioches et autres.

Vers l'insertion socio-économique des jeunes déscolariés

Longtemps marginalisés, les jeunes qui n'ont pas eu la chance d'évoluer sur le plan scolaire sont désormais pris en compte dans le processus de valorisation du potentiel des jeunes togolais. En effet, le projet du volontariat des jeunes

déscolariés vise à terme l'insertion socio-économique des jeunes. Dans cette optique, les volontaires déscolariés vont en plus des THIMO qu'ils exécuteront suivre des formations continues et spécifiques qui faciliteront leur insertion socio-économique et professionnelle à la fin de leur mission. « Les volontaires de ce volet sont affiliés aux institutions de micro finances qui pourront, à terme, leur octroyer des crédits AJSEF et AGRISEF pour financer leur projet personnel », a rassuré Omar Agbangba. Il faut indiquer que l'ANVT a enregistré plus de 1000 jeunes phase pilote du Volontariat des Jeunes Déscolariés.

J. K.

La territorialité de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est Collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires. En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

tions.

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant:

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

Opération Nature Référence Taxée au Togo?
 Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo

Livraison

Art. 312-1 du CGI

Oui

Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers

Exportation

Art. 311 bis du CGI

Non

Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers

Importation

Art. 312-2 du CGI

Oui

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert 8201.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général

Henry Kanvésiime GAPERI
COMMISSAIRE GENERAL

Attaque terroriste à Ouagadougou Le ver n'était-il pas dans le fruit ?

Après Bamako et Paris, c'est la capitale du Faso, Ouagadougou, que les terroristes ont choisi pour semer la mort et la désolation. Le peuple burkinabé venait à peine de clore une transition difficile par la mise en place de nouvelles autorités légitimes donnant ainsi l'espoir d'un nouveau départ pour ce pays. Malheureusement ceux qui ont choisi la violence aveugle comme seul moyen d'expression vont déverser leur venin mortel ce jour du vendredi 15 janvier sur Ouagadougou causant une trentaine de morts, de nombreux blessés et des dégâts matériels importants. N'eût été l'intervention des forces françaises et américaines pour épauler l'armée burkinabé, le carnage aurait pu être plus effroyable.

Devant une telle situation, l'on ne peut manquer de se poser certaines questions. En effet, pourquoi les terroristes ont-ils choisi de frapper le Burkina Faso ? Pourquoi c'est maintenant et pas avant ? Qui a intérêt que la démocratie burkinabé devienne désormais une référence en Afrique soit mise à mal ?

Il y a un lien de causalité évident entre la chute du régime Compaoré, la tentative de coup d'Etat de l'Ex-



Splendid Hôtel à Ouaga

Général et bras droit de Blaise Gilbert Diendéré aujourd'hui incarcéré, le démantèlement du fameux régime de la garde présidentielle et les événements violents qui se sont produits au Burkina Faso.

Sous le règne de Compaoré, le Burkina était à l'image de la France, un pays carrefour de toutes les civilisations, une terre d'hospitalité. Les chefs des mouvements rebelles de l'Afrique de l'Ouest ont toujours trouvé protection auprès de Compaoré devenu grand médiateur incontournable des conflits et interlocuteur privilégié dans les négociations pour la libération des otages moyennant presque toujours versement de rançon. Il n'était pas rare de voir défiler des délégations de pays

occidentaux à Ouaga pour dire merci à Compaoré d'avoir contribué à la libération de leur compatriote.

Avec l'installation du nouveau régime, il n'est pas sûr que ces relations contre-nature de protection de terroristes, soient maintenues. La preuve, la brève interpellation après les événements, du porte-parole du MNLA, Moussa Agattaher.

L'attaque du 15 janvier qui apparaît comme un coup de trop porté au courage du vaillant peuple burkinabé doit être un signal fort à tous les pays du continent pour réduire en interne les germes de conflits, les injustices qui favorisent l'infiltration des terroristes.

W. Maléki

Congrès extraordinaire statutaire Ouf !! La FTF dispose désormais de nouveaux textes pour son fonctionnement

Très attendu dans le milieu du football togolais, le congrès extraordinaire statutaire de la FTF s'est déroulé hier à Lomé sous la supervision des émissaires de la CAF et de la FIFA. Comme si on pouvait s'attendre les travaux se sont déroulés en toute sérénité. Ceci s'est fait remarquer par le temps record que les congressistes ont mis pour adopter les statuts. En moins de 3 heures tous les textes entre autres le règlement de congrès, le règlement financier, le code d'éthique et le code électoral ont été adoptés sans grande contestation. Un bon dénouement a reconnu Constant Omari



SELEMANI président de la fédération de foot de la RDC membre du comité exécutif de la FIFA qui a remercié tous les acteurs qui se sont impliqués dans la réussite des travaux et envoyé les félicitations du pré-

sident intérimaire de la FIFA Issa Hayatou aux congressistes.

Finie la 1^{ère} étape du processus, place à la 2^{ème} étape avec la suite du chronogramme ponctué par le dépôt des candidatures au plus tard le 24 Janvier à 17H30 et l'élection le 13 Février.

La cérémonie d'ouverture tout comme celle de clôture a été présidée par le directeur de cabinet du ministère en charge des sports Franck MISSITE. Il a au nom de son ministre de tutelle félicité tous les acteurs pour leur disponibilité et leur sens de responsabilité.

James

INSOLITES



Taiwan: un soulier de verre de 17 mètres de haut pour les amoureux

Les couples taiwanais pourront bientôt apporter une touche de glamour XXL à leurs photos de mariage en posant devant un escarpin géant de 17 mètres de haut, qui sera inauguré en février dans le sud-ouest de l'île. Le soulier de verre bleu et d'acier est déjà baptisé «l'église-chaussure» («shoe church»). Mais le clinquant monument, dont on imagine mal où pourraient se tenir les fidèles, n'est pas un lieu de culte. Il a été conçu pour être le décor de photos de mariage pas comme les autres.



Les autorités de la province de Chiayi, sur la côte occidentale de Taiwan, multiplient les actions pour attirer les touristes. L'escarpin géant est leur dernière initiative après la récente inauguration de l'antenne locale d'un des plus grands musées de l'île, à une quarantaine de minutes en voiture de là.

Malgré les critiques, certains jugeant l'aspect tape-à-l'œil de l'escarpin ne colle pas au milieu naturel, les autorités sont sûres que «il deviendra un nouveau lieu de tourisme», a déclaré à l'AFP Hung Chao-chang, le porte-parole de l'organisation chargée de promouvoir le tourisme dans cette partie de l'île.

«Son design est unique. La plupart des mariées aiment porter des talons aiguille et je crois que ce bâtiment correspondra à leur imagination», a-t-il poursuivi. «En fait, nous avons déjà reçu beaucoup d'appels pour nous demander quand ça allait ouvrir.»

Le monument sera inauguré le 8 février, jour du Nouvel An chinois.

Les autorités locales, qui ont dépensé plus de 650.000 dollars pour sa construction, espèrent que l'escarpin de verre bleu connaîtra le même succès qu'une autre installation voisine conçue par le gouvernement - deux arches connues sous le nom d'«église de cristal» - qui est devenue le décor préféré des mariés taiwanais. Mais au-delà de sa valeur esthétique, la chaussure témoigne également du passé tragique de la région.

Dans les années 50, des centaines de villageois des zones côtières du sud ont été victimes de gangrène en ingurgitant de l'eau contaminée à l'arsenic.

Beaucoup de personnes ont dû être amputées des pieds pour rester en vie.

«Cette sculpture en forme de chaussure est là pour signaler la fin de cette tragédie», a assuré Hung Chao-chang.

Source : AFP



Elle s'allonge nue au musée d'Orsay: une artiste arrêtée pour exhibitionnisme

Une artiste luxembourgeoise, qui s'est allongée nue samedi devant l'«Olympia» de Manet au musée d'Orsay à Paris pour reproduire l'œuvre sous les yeux des visiteurs, a été arrêtée pour exhibition sexuelle, a-t-on appris dimanche de sources concordantes.

L'artiste, Deborah de Robertis, a été placée en garde à vue puis déferée dimanche soir au parquet de Paris, qui décidera lundi d'éventuelles poursuites judiciaires.

Samedi après-midi, alors que le public profitait des derniers jours de l'exposition «Splendeurs et misères. Images de la prostitution 1850-1910», l'artiste s'est dénudée et allongée, dans la même position que la jeune femme sur le célèbre tableau d'Edouard Manet, a expliqué son avocat, Me Temik Bouzenoune.

«Olympia» représente au premier plan une jeune femme nue allongée sur un divan et au second plan une femme noire lui présentant un bouquet de fleurs. Peint en 1865, le tableau fit scandale à l'époque par sa représentation très prosaïque d'une prostituée, et est considéré aujourd'hui comme un chef d'œuvre de l'art moderne. Deborah de Robertis «portait une caméra portable pour pouvoir filmer la réaction du public. Il s'agit d'une performance artistique», a indiqué son avocat.

Une femme passe devant l'«Olympia» d'Edouard Manet le 23 avril 2013 lors de l'exposition «Manet retour à Venise», au palais des Doges © GIUSEPPE CACACE AFP/Archives

«Il y avait beaucoup de monde devant le tableau. Les agents ont bien réagi, ils ont fermé la salle, lui ont demandé de se rhabiller. Comme elle a refusé, la police a été appelée et l'a emmenée», a expliqué une porte-parole du musée d'Orsay, qui a porté plainte pour exhibition sexuelle.

Deborah de Robertis n'en est pas à son coup d'essai. En mai 2014, toujours au musée d'Orsay, elle avait exposé son sexe devant «L'origine du monde» de Gustave Courbet, célèbre tableau représentant un sexe de femme. Le musée avait déjà porté plainte, a indiqué la porte-parole.

L'avocat de l'artiste a dénoncé une mesure disproportionnée. «Mettre un artiste en garde à vue, c'est un très mauvais signal», a-t-il protesté. «Cette mesure de contrainte, qui est l'expression d'une pudibonderie judiciaire inquiétante, s'adresse à tous les artistes performeurs qui souhaitent s'exprimer de manière trop libre dans l'espace public», a ajouté Me Bouzenoune.

Il a notamment cité l'artiste sud-africain Steven Cohen, reconnu coupable d'exhibition sexuelle en mai 2014 par le tribunal correctionnel de Paris, pour avoir dansé le sexe enrubanné relié à un coq lors d'un spectacle de rue, sur le parvis du Trocadéro à Paris. Il avait été dispersé de peine.

Source : AFP

